



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°10**

Poitiers, le 27 janvier 2021

**Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne**

À la date du 26 janvier 2021, **11 046 vaccinations ont été réalisées dans le département.**

Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, appelle à la vigilance car des tentatives d'escroquerie ont été constatées dans plusieurs départements de l'hexagone.

A ce jour, aucune vaccination n'est pratiquée à domicile, toutefois des seniors reçoivent des appels leur assurant qu'ils vont bénéficier d'une injection du vaccin contre le coronavirus.

Ils sont alors victimes d'arnaques : les arnaqueurs demandent de contacter un numéro afin de s'inscrire pour bénéficier du vaccin contre la COVID19, sauf que ce numéro est surtaxé. Derrière cette liaison téléphonique, se cachent des escrocs qui parviennent ensuite à s'introduire chez leurs victimes.

Si le démarcheur se montre insistant, voire agressif, il convient d'appeler immédiatement les services de police ou de gendarmerie (Composer le 17).

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers